E

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
et ministre responsable de la Charte
de la langue française

Montréal, le 14 mai 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 28 mars 2013, était déposé à l'Assemblée nationale, au nom des citoyens et des citoyennes du Québec, l'extrait de deux pétitions sur le projet de loi n° 14 modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives. Les deux pétitions demandaient spécifiquement le retrait des articles 79, 80, 88 et 89.

Le gouvernement du Québec est sensible aux préoccupations des citoyens à l'égard de cet important projet de loi et nombreux sont les individus et les groupes qui ont contribué au dialogue avec le gouvernement dans le cadre de la Commission parlementaire tenue ce printemps. La Commission a entendu 75 des 88 personnes et organismes qui ont déposé un mémoire et quelque 4 300 personnes ont participé à la consultation en ligne. Le résultat de ces discussions et les recommandations enrichiront sans l'ombre d'un doute le projet de loi.

La Charte de la langue française doit être modernisée pour tenir compte des nombreux changements à l'œuvre dans la société québécoise et dans un contexte où l'usage de l'anglais s'intensifie. Il est de notre devoir d'assurer la vitalité et la pérennité du français.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

Diane De Courcy

Québec
Édifice Marie-Guyart
3e étage, aile René-Lévesque
1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E6
Téléphone : 418 644-2128
Télécopieur : 418 528-0829

Montréal
Édifice Gérald-Godin
360, rue McGill, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : 514 873-9940
Télécopieur : 514 864-2899